Envoyé en préfecture le 23/09/2022 Reçu en préfecture le 23/09/2022

Affiché le

ID: 035-213501232-20220912-DEL202209008-DE



## CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GOVEN

**SEANCE DU 12/09/2022** 

DATE DE CONVOCATION: 06/09/2022 CONSEILLERS EN EXERCICE: 27

PRESENT(S): Norbert SAULNIER, Yannick TRINQUART, Olivier TORTELIER, Nathalie BERTHO, Loïc HERVOIR, Laurent KERIVEL, Jean-Marie LANGE, Bruno LEROY, Yannick GOUGEON, Nathalie BLOMMAERT, Nathalie DREAN, Gwenaëlle FAURE, Mickaël TANGUY, Fabienne HEMERY, Sylvie AGAËSSE, Karine CHEVALIER, Christophe LERAY, Martine BOUGAULT, Jean-François PLAIN, Fabrice GAUBERT, Magali POISSON-VANNIER

PROCURATION(S): Patricia PERSAIS donne pouvoir à Norbert SAULNIER, Marie-Hélène AUBREE à Loïc HERVOIR, Ronan GUIBERT à Jean-Marie LANGE

ABSENT(S): Aurélie SAULNIER (excusée), Géraldine TRONCA (excusée), Florence GOURMELEN (excusée)

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Fabienne HEMERY

## Finances 2022.09.008 PRIX DES MAISONS FLEURIES

M. TORTELIER, Adjoint à l'Enfance, rappelle que la Commune organise un concours de maisons fleuries. Comme lors des précédentes éditions, il est proposé qu'un prix et une plante soient offerts à chaque concurrent (9 candidats). Les membres du jury étant bénévoles, une plante leur serait également offerte.

Elle propose au Conseil municipal d'attribuer les prix suivants, à l'identique de la dernière édition (2019);

> 1er prix : 55 €
 > 2e et 3e prix : 50 €
 > 4e et 5e prix : 40 €
 > 6e au dernier prix : 30 €

Vu le CGCT,

Vu le budget communal,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DECIDE de fixer les prix des maisons fleuries pour l'année 2022 ainsi que suit :
  - P 1er prix: 55 €
     P 2e et 3e prix: 50 €
     P 4e et 5e prix: 40 €
     P 6e au dernier prix: 30 €
- PRECISE que chaque concurrent bénéficiera d'un prix et d'une plante,
- DECIDE que chaque membre du jury bénévole se verra également offrir une plante.

Le Maire, Norbert SAULNIER

La secrétaire de séance, Fabienne HEMERY

Certifié exécutoire Mise en ligne le 23/09/2022 Le Maire Norbert Saulnier



R.F. Walle